

*Le Président*

Réf. : PTC/RM- CH/2020-0209

Madame, Monsieur,

La France traverse une crise sanitaire sans précédent qui fragilise l'ensemble de son tissu économique. La Vendée n'échappe pas aux conséquences de cette épidémie.

Le département de la Vendée sera présent, dans la limite de ses moyens, auprès des acteurs économiques. C'est pourquoi, après concertation avec les compagnies consulaires, j'ai annoncé une première série de mesures d'urgence qui visent à accompagner les entreprises pendant cette période de ralentissement brutal de l'activité et favoriser la relance en sortie de crise sanitaire (cf. document joint).

La première mesure immédiate que j'ai proposé de mettre en place est un « secours d'urgence » à l'attention des travailleurs non-salariés, indépendants et chef d'entreprises de 5 salariés au plus.

Ce dispositif, monté en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie et Vendée Tourisme, veut répondre à une situation d'extrême urgence, liée à la crise sanitaire, devant laquelle se trouverait le chef d'entreprise, en incapacité de prélever un revenu minimum mensuel de son activité, et donc à répondre aux besoins essentiels de son foyer.

J'ai voulu que la démarche soit simple, rapide et efficace pour vous. Si vous étiez pour le mois de mars dans cette situation, je vous invite à vous rapprocher de vos conseillers de la Chambre de Commerce et d'Industrie ou de la Chambre de Métiers et d'Artisanat pour pouvoir rapidement compléter un formulaire en ligne basé sur un engagement sur l'honneur.

J'ai souhaité qu'en cas de nécessité, cette aide puisse être sollicitée mensuellement durant toute la période du confinement pour vous aider à assurer les besoins essentiels de votre foyer en cette période malheureusement très difficile pour beaucoup.

Croyez en mon soutien et en ma volonté d'accompagner les forces vives économiques du territoire vendéen durant cette période.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Yves AUVINET

